

## Délibération du Conseil Municipal - Séance du 26/09/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	10	10

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
10	0	1

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 02/10/2023

Mise en ligne sur le site internet le 02/10/2023

L'an 2023, le 26 Septembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 19/09/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/09/2023.

**Présents** : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : GIRALDO Ludivine, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : COLIN Pascal, DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent

**Excusés** : ayant donné procuration : M. MILLET Jean-Luc à M. DOUCET Yann  
Excusé(s) : Mme DESIEAUX Christelle

**Absent(s)** : Mme MILLÉRIOUX Myriam

**A été nommé secrétaire** : Mme THOMAS Valérie

## D23\_042 – Etat de l'assiette 2024 - projet futurochènes

Présentation de la lettre de M. BERTAUD de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asséoir en 2024 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Parcelle	Nature de la coupe	Estimation du volume total (m3)	Surface (ha)	Coupe réglée	Mode de commercialisation
16	R&D	2.1	5 tiges		Vente sur pied
1	R&D	0.3	1 tige		Vente sur pied
2	R&D	0.5	1 tige		Vente sur pied
15	R&D	1.1	1 tige		Vente sur pied

R&D : Recherche et développement

Après délibération, le conseil municipal, à la majorité :

- **APPROUVE** l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2024 pour le projet futurochènes présenté ci-dessus.
- **DEMANDE** à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder à la désignation des coupes inscrites.
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 28/09/2023

Le Maire,

Jean-Yves PELÉ

Le secrétaire,

Mme THOMAS Valérie

